

ATHENE LOUISIANAIS

CONCOURS DE 1896.

L'athene propose le sujet suivant aux personnes qui desireraient prendre part au concours de cette annee:

De tous les romanciers francais du dix-neuvieme siecle, quel est celui qui vous a le plus plu et pour quelles raisons? Les manuscrits seront recues jusqu'au 1er Mars 1897 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une medaille d'or.

Toutes personnes résidant en Louisiane et invitées à concourir.

Les manuscrits devront être écrits avec habileté, sur papier blanc, sur papier double recto, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portera une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le jury se réunira le 15 Mars prochain, et examinera les manuscrits, outre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'athene.

La présidence de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le sommaire imprimé de la liste des concurrents sera adressé à la personne qui aura obtenu le prix.

Les dévotionnaires de concours à qui des mentions honorables auront été accordées, seront publiés dans le journal.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toutes personnes qui auront obtenu la médaille, ne pourront plus concourir. Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel, B. S. ROYER, P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile de connaître la liste des seconds jugés pour être appelés (jurés) à la Cour Supérieure, les affaires des divers parlements de l'Etat.

Accès, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Annouon, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assomption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Avril, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bâton Rouge, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Baton Rouge, Ouest, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Baton Rouge, les seconds lundis de mai et de décembre.

Cadix, les seconds lundis de mai et de décembre.

Calcasieu, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Caldwell, les seconds lundis de mai et de décembre.

Camero, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Catsoula, les seconds lundis de mai et de décembre.

Claborn, les seconds lundis de mai et de décembre.

Coquard, les seconds lundis de mai et de décembre.

De Soto, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Feliciana, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Feliciana, Ouest, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Franklin, les seconds lundis de mai et de décembre.

Grant, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Iberie, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Iberville, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Jackson, les seconds lundis de mai et de décembre.

Jefferson, les premiers et seconds lundis de chaque mois.

Lafourche, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Lafayette, seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Lacochon, seconds lundis de mai et de décembre.

Livington, quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Madison, seconds lundis de mai et de décembre.

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Poncher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.

Martin, maintenant Willow.

Dolard, maintenant avenue Howard.

Pearl, maintenant Poe.

DEUXIEME DISTRICT.

Wilson, maintenant Sarantine.

Oak, maintenant Orléans.

Port, maintenant Moss.

St-Jean, maintenant Bell.

Washington, maintenant Koussé.

Chemin de Bayou, (de Nord Remparte à Nord Calabone), maintenant Hôpital.

Chemin de Bayou, (commençant à Nord Calabone, au lieu de Nord Remparte), maintenant Arthur.

Calabone, maintenant Arthur.

Clay, (Nord à Chemin de la Métairie), maintenant Emmet.

Genève, maintenant Germain.

Genève, maintenant Fremant.

Hôpital, (maintenant du faubourg à Nord Calabone, puis au lac).

Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Calumet.

Avenue Moore, maintenant avenue Wood.

Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livandais, maintenant Buchanan.

Pope, maintenant Home.

Roswell, maintenant Roswell.

Warsaw, maintenant République.

Adams, maintenant Alabo.

Alexander, maintenant Kentucky.

Bagatella, maintenant Bourbon.

Delaroue, maintenant Douglas.

Dryden, maintenant Dismore.

Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.

Enghein, maintenant avenue Lafayette.

Oslu, maintenant Grant.

Girod, maintenant Villers.

Hous-Etaufs, maintenant St-Clair.

Hous-Etaufs, maintenant East.

Josephine, maintenant Japonais.

Jomonville, maintenant Pontalba.

Léonides, maintenant Lombard.

Livington, maintenant Mandollis.

Monroe, maintenant Texas.

Petra, maintenant Dubouff.

Pole, maintenant Avenue St-Roch.

Salomon, maintenant Sabran.

Socrates, maintenant Selma.

Solo, maintenant Séoul.

Union, maintenant Tours.

Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (fait maintenant à Chartres).

Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson).

Lavé, maintenant Tchoupioula.

CINQUIEME DISTRICT.

Barthelemy, maintenant Bernades.

Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

Chesnut, maintenant Belleville.

Chesnut, maintenant Texas.

Declaré, maintenant Dians.

Franklin, maintenant Nones.

Hancock, maintenant Hermosa.

Jackon, maintenant Avenue Shidall.

Jefferson, maintenant Elyria.

Lapoyrasse, maintenant Lamarque.

Madison, maintenant Avenue Brooklyn.

Market, maintenant Avenue Opelousas.

Monroe, maintenant Teche.

Ottavia, maintenant Clyde.

Penn, maintenant Fallier.

Peter, maintenant Avenue Ploca.

Villers, maintenant Morgan.

Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT.

Lévy, maintenant Tchoupioula.

Green, maintenant Irma.

Green, maintenant S. Liberté.

Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Andouin.

Market, maintenant Meadow.

St-Patrick, maintenant Saratoga.

Washington, maintenant Hampson.

Arodis, maintenant Magnolia.

Barthelemy (de Uperline à Calhoun).

Esterpe (de S. Broad à l'avenue Esplanade).

Gasquet, maintenant Vincent.

Henry, maintenant Willow.

Miro (de Walnut à Lower Line), maintenant Spruce.

Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), maintenant Hagan.

Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan), maintenant Elz.

Victor, maintenant Magnolia.

Septième District et Nouveau Carrollton.

Archibald, N. O., maintenant Apollonia.

Harnadotte (de Doussin ou Apriost à N. Line), maintenant Protection.

Canada, maintenant Elysées.

Clay, maintenant Cherry.

Clyton, maintenant Chérokee.

Cyrus, maintenant Panola.

A. A. Jones, maintenant Miesfeldt.

H. H. Jones, maintenant Spruce.

H. H. Jones, maintenant Peach.

H. H. Jones, maintenant Apple.

ASSURANCES.

Southern Insurance Company, of New Orleans.

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans.)

Troisième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, a été créée le 1er Janvier 1858.

Primes reçues: Sur risques d'incendie \$407,692 51; Sur risques de mer \$1,916 87; Sur risques de rivière \$3,068 72.

A déduire: Pertes payées \$18,547 00; Sur risques d'incendie \$18,547 00; Sur risques de mer \$18,547 00; Sur risques de rivière \$18,547 00.

Profits nets \$12,825 56.

Recettes: Primes \$429,429 47; Dividendes \$10,595 05; Intérêts \$10,595 05.

Expenses: Salaires \$10,595 05; Frais généraux \$10,595 05; Amortissement \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

Passif: Dettes \$10,595 05; Dettes en portefeuille \$10,595 05; Dettes en espèces \$10,595 05.

Actif: Fonds de réserve \$10,595 05; Actif en portefeuille \$10,595 05; Actif en espèces \$10,595 05.

L'ABELLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UN—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les nouvelles

publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—